



Formation Acteur SST

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

PUBLIC

Tout Sauveteur Secouriste du Travail souhaitant poursuivre sa mission au sein de l'entreprise afin de répondre aux obligations du code du travail.

Pré-requis : aucun

OBJECTIF

Maintenir et actualiser ses compétences de SST définies dans le dernier référentiel national de l'INRS.

Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.

Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique conformément au programme de l'INRS (référentiel national) qui se déroule en 3 étapes :

- ◇ L'analyse des pratiques et retours d'expérience des accidents du travail,
- ◇ L'acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences : chaque participant met en œuvre l'ensemble de la conduite à tenir au cours de plusieurs cas concrets,
- ◇ Les épreuves de certification : L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation.

CONTENU DE LA FORMATION

L'actualisation des conduites à tenir et des techniques.

L'adaptation de la formation aux modifications du référentiel national et aux risques de l'entreprise.

Le rôle du SST dans la santé et la sécurité au travail.

Les conduites à tenir face à une situation d'accident (protéger, examiner, alerter ou faire alerter, secourir).

Contribue à la prévention des professionnels dans l'entreprise :

- Situe son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participe à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

VALIDATION DE LA FORMATION

Un certificat « acteur SST » sera effectué au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux épreuves certificatives.

Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national.

LIEU DE FORMATION :

Intra entreprise

DUREE :

2 jours : soit 14 h en présentiel non consécutives

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

De 4 à 10 personnes

INTERVENANT :

Le formateur est certifié par l'assurance Maladie-risques Professionnels et l'INRS à jour de ses compétences

APPROCHE PEDAGOGIQUE

:

En amont de la formation

Échanges avec la direction

Encadrement informé, formé au besoin.

Méthodes pédagogiques

Power point, vidéos.

- Approche interactive, partage d'expérience,
- Pratique sur mannequins (adulte, enfant & nourrisson) et défibrillateur de formation

Documents remis en fin de formation

Documentation INRS, notamment l'aide-mémoire « Sauveteur secourisme du travail » (Edition INRS ED 4085)

Suivi personnalisé afin de s'inscrire au mieux dans la démarche globale de prévention des risques liés à l'activité physique de chaque entreprise bénéficiaire.